



COMMUNIQUÉ

Aux étudiants de tous les campus du Collège de Maisonneuve

Du Service des ressources informationnelles

Le 25 août 2017

Accès au réseau sans-fil et impression

Accès aux ordinateurs du Collège, code réseau

Votre code réseau pour vous brancher aux ordinateurs du Collège débute par « e » suivi de votre numéro de dossier étudiant, exemple : e9999999. Votre mot de passe, si vous êtes un nouvel étudiant, est votre date de naissance au format AAMMJJ, les deux derniers chiffres de l'année, le mois et le jour.

Accès au réseau sans-fil, zone cmaisonneuve

Pour avoir accès au sans-fil du Collège, donnant accès à Internet, utilisez le mot de passe « **sansfil3800** » sur les bornes de la zone « **cmaisonneuve** » dans les trois campus du Collège.

Nouveau réseau sans fil

Deux cents nouvelles bornes sans-fil sont en cours de branchement au campus du 3800. Le nouveau réseau sans fil sera activé graduellement à partir du début de la session. Vous verrez apparaître la zone « **CM-etude** » et vous pourrez vous y brancher avec votre code réseau.

Par la suite, les campus du 6220 et du 2030 verront aussi cette nouvelle zone apparaître d'ici la fin de la session.

Impressions dans les laboratoires du campus 3800

Le centre d'impression du A2205 est maintenant équipé de deux imprimantes neuves à grand volume et de deux stations de libération. Vous pouvez imprimer directement des laboratoires **B2257, D3744a, B4417 a, b, B4420 a, b, c, d et du D4685** vers le centre d'impression. Une fois l'impression lancée, rendez-vous au centre d'impression pour libérer vos travaux de l'une des stations de libération sur place. Pour libérer votre impression, vous devez vous brancher avec votre code réseau une station de libération et choisir le travail à imprimer.

Le personnel du service de l'imprimerie pourra vous aider, de 8h à 16h30 en cas de pépin sur les équipements du centre d'impression. Vous pouvez accéder au centre en tout temps lors de la période d'ouverture du Collège.



Consommation de papier

Chaque étudiant a un quota de **200 pages d'impression pour la session**, notez qu'à l'inverse des autres locaux d'accès libre, l'étudiant n'a pas à fournir son papier, dans le nouveau centre d'impression du A2205. Les étudiants peuvent en tout temps faire une demande d'ajout de pages s'ils constatent que leur besoin dépasse ce quota; par contre, leur dossier sera alors analysé et ajusté, si la situation le justifie et qu'il n'y a pas d'abus d'utilisation du local A2205.

Les demandes de pages supplémentaires doivent être faites aux endroits suivants (vous devez présenter votre carte étudiante) :

Étudiants du campus situé au 3800, rue Sherbrooke Est :

- Service des ressources informationnelles, local D-3767 ou au local A2205 (de 8h à 16h30)

Étudiants du campus situé au 2030, rue Pie-IX :

- Au local FC-420

Étudiants du campus situé au 6220, rue Sherbrooke Est :

- Comptoir de service, local P-203 ou P252.

Merci de nous aider à faire une utilisation plus responsable du papier.

Nous espérons que ces améliorations seront à votre satisfaction. Bonne session!